

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL D'ECOLE DU 4 juillet 2022**

Convocation adressée le 03 juin 2022 par la directrice de l'école, pour un conseil d'école prévu le 23 juin, reporté du fait de l'absence de Madame Lemêle-Ferré.

Le Conseil d'école s'est réuni le 4 juillet 2022 à 18 heures.

Secrétaires de séance : Mme Bitouzé -enseignante- et Mme Beauvois -Parent d'Elèves Elu-

**Membres de droit présents**

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Madame Lemêle-Ferré Christelle	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme De Nadaï Valérie	Inspectrice de l'Éducation nationale Orléans Val de Loire
Mes Aymond, Maire, Citérin, Morin, Bitouzé, Lissajoux, Manceau, Soulas, Franzin, Thiaulier, M. Albert	Enseignants.es adjoint.es
<b>ELU</b>	
M. Juteau	Maire
Mme Desbois	DGS
M. Delplanque	Délégué à la commission Education, enfance et jeunesse
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	Liste indépendante (8 sièges)
Mmes Cerquiera-Moreau, Beauvois, Gaury, Morice, Logie. M. Janvier, Dubois (suppléant),	Elus titulaires (6)
	Liste indépendante (3 sièges)
Mmes Mesland-Laouizeb, Guaignier, Picat-Drouet (suppléante) M. Picat, Ziani.	Elus titulaires (3)
<b>DDEN</b>	
Mme Robert et M. Giroux	
<b>Membres absents excusés :</b>	
<b>Membres du Rased</b>	Qualité
Mme Lechevalier	Psychologue scolaire
Mme Weinberg	Maitre E

En introduction, la Présidente nomme 2 secrétaires de séance : Mmes Bitouzé et Beauvois.

## Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école.
2. Carte scolaire et inscriptions.
3. Projets pédagogiques et sorties scolaires.
4. Coopérative scolaire et manifestations menées.
5. Classe de découverte : bilan.
6. Stage de réussite éducative.
7. Budget, entretien et travaux.
8. Santé, prévention et sécurité.
9. Questions diverses.
10. Constitution du bureau de vote.

## Relevé de conclusions :

1. **Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école :** Validé. Une attention particulière devra être portée sur le respect du nombre de sièges (11) attribué à chaque association de Parents d'Elèves Elus (8 + 3).

2. **Carte scolaire et inscriptions :**

L'école compte toujours 258 élèves. 11 classes encadrées par 13 enseignants (un complément de service en CM1 et sur le poste de la direction). A ce jour, Mme Bailly, complément de service de Mme Franzin, nous quitte mais est déjà remplacée.

Nous attendons encore l'affectation de 2 nouveaux collègues pour l'année prochaine, car Monsieur Albert nous quitte et Mme Thiaulier, qui a assuré le remplacement de Monsieur Brun, suite à des arrêts de travail, reprend à la rentrée sa mission de remplaçant. Un grand merci à eux pour leur investissement tant dans leur mission que dans l'équipe.

2 AESH ont accompagné certains élèves, l'une d'entre elles nous quitte, Mme Ludivine Grivois, pour un autre poste dans 2 autres écoles. Un remerciement pour le travail effectué.

L'équipe est épaulée également par les membres du Rased. A ce titre, voici le bilan de Madame Lechevalier, Psychologue de l'éducation Nationale du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés qui est intervenue auprès de 18 dossiers cette année.

Elle a effectué des bilans psychologiques, des observations psychologiques en classe et participé à diverses réunions. Elle n'a pu répondre positivement à toutes les demandes exerçant sur un très gros secteur regroupant 15 écoles et un nombre conséquent d'élèves.

258 élèves : ce sont 61 cm2 et 7 élèves d'autres niveaux qui nous quittent mais ces départs sont compensés par l'inscription de 60 GS de la maternelle et 18 arrivées (CP, CE1, CE2, CM1, CM2). Les nouvelles familles ont été accueillies jeudi 30 juin dernier.

Donc, à ce jour :

- 66 CP
- 57 CE1
- 52 CE2
- 42 CM1
- 52 CM2

Soit un total de 269 élèves

Répartition : des recommandations -limitation des effectifs à 24 autant que faire se peut chez les CP et CE1.

Structure pédagogique : en attente de validation... A priori, 3 CP et 2 CM2.

Affichage des listes des élèves, le mercredi 31 août en soirée.

A noter également, le souci d'anticipation avec la programmation d'un temps de concertation pour la rédaction des PAI (projet d'accompagnement Individualisé) avant la rentrée scolaire.

3. **Projets pédagogiques et sorties scolaires :**

1. Projet d'école :

Le nouveau projet d'école a été validé. Suite à l'évaluation diagnostique de l'établissement, des 3 axes de travail ont été définis. Des objectifs opérationnels ont été précisés, avec le descriptif de l'action à mener en fonction du public visé, et l'évaluation de l'action en fin d'année.

<b>Axe</b>	<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Cadre de l'action</b>	<b>Public visé</b>
<b>Axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves</b>  Objectif général : Enseigner les fondamentaux	lire	décoder et augmenter la fluidité	Du CP AU CM2
	Ecrire	rédiger dans toutes les disciplines, dans toutes les situations.	DU CP AU CM2
	Favoriser les liaisons inter-cycles (GS-CP)	Renforcer les liaisons inter-cycles et harmoniser les pratiques	DE LA GS AU CP
<b>Axe 2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves</b>  Objectif général : fluidifier le parcours scolaire	Réduire le recours au redoublement	Organiser toutes les aides permettant de soutenir les acquisitions et les progrès des élèves.	Du CP au CM2
	Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances	Garantir une éducation basée sur l'éducation à égalité entre filles et garçons	Du CP AU CM2 (parcours citoyen)
<b>Axe 3 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite</b> Objectifs généraux 1 Travailler autour de la justice scolaire  2 Prévenir toute sorte de harcèlement ou de violence  3 Améliorer la qualité de vie de l'école	Prendre en compte le sentiment d'injustice, la justice reconstructive, le cadre et les règles.	Développer les pratiques de résolution de conflits.	DU CP AU CM2 (parcours citoyen)
	Concevoir un plan de prévention du harcèlement et des violences.	Développer une culture de la vigilance et du signalement mobilisant tous les élèves et les adultes de l'école	Du CP AU CM2 (parcours citoyen)
	Faire évoluer les aménagements de l'école	Associer la communauté éducative à l'aménagement des espaces	Du CP AU CM2 (parcours citoyen)

Ce projet va maintenant « être mis en musique ». Des actions sont déjà menées au sein de l'école, qui répondent déjà aux axes identifiés. Des formations nous aideront à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

## 2. Sorties pédagogiques :

- *sur l'ensemble de l'école :*
  - Le cross : événement suivi par l'ensemble des classes -1 session par cycle-, les 14 et 28 juin dernier.
  - Le cycle piscine avec la validation des acquis des élèves, en fin de cycle.
  - Présentation musicale -en interne- des chants étudiés dans chaque niveau le 19 mai.
- *Projets et sorties menés sur chaque niveau et détaillé par un enseignant...*

### *Cycle 2 (CP, CE1, CE2) : Interventions d'un enseignant par niveau*

#### Les CP :

- Maison de Loire de Jargeau : 3 sorties (25 avril, 9 mai et 13 juin)
- Liaison GS-CP : lecture offerte des CP aux GS, olympiades 27 juin et accueil des GS dans les classes de CP ce mardi.
- Tina et Tony

#### Les CE1 :

- Les incorruptibles (+ classe de CP) : les élections ont eu lieu le 9 mai dernier
- Sortie prévue à la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon annulée par suite d'une défaillance de l'encadrement des activités sur le site. Reprogrammation d'une sortie à la même date 2/06 au château de la Bussière.
- Rencontre sportive, le 4 juillet, entre les 2 classes.

#### Les CE2 :

- Interprétation de pièces de théâtre (classe de Madame Citérin) le 16 juin dernier
- Intervention de Madame Goiriena, pour une expérience plastique, programmée le jeudi 16 juin, chez Mmes Lemèle et Thiaulier, en lien avec le PAEC

- Chaumont sur Loire le 21 juin, sortie annulée du fait du transporteur -manque de chauffeur-, et reprogrammée le jeudi 7 juillet prochain en lien avec le Land'arts, et la mise en place du jardin fleuri.

#### Cycle 3 (CM1, CM2) :

##### Les CM1 :

- Les 2 classes de CM1 inscrites au programme « école et cinéma » ont terminé leur programmation le 9 juin dernier (projection de 3 films sur l'année)
- Une sortie a eu lieu le jeudi 30 juin : Visite du musée de la Loire à Châteauneuf/Loire, randonnée pédestre jusqu'à Germigny et visite de l'oratoire.
- Rencontre sportive interclasse d'ultimate.

##### Les CM2 :

- Intervention d'un apiculteur sur 3 classes de CM2 (et donc les CE2/CM2) -interventions le 26 avril-.
- Sorties nature une fois par mois, à l'étang de la tuilerie des élèves de Mme Maire. En avril, mai et juin 2 sorties supplémentaires ont été programmées.
- Sortie à Ménestreau en mai, annulée et remplacée par une journée « Olympiades ».
- Rencontre d'un artiste sculpteur animalier sandillonnais, M. Dany Continsouzas, pour les élèves de la classe de Mme Maire.
- Visite du collège : portes ouvertes le mardi 24 mai de 16 h 30 à 19 h plus une visite/classe, dans la semaine du 7 au 10 juin (trajet en vélo pour 2 classes). Des remerciements à M. Techer, Policier municipal, pour la sécurisation du parcours cycliste sur la commune de Sandillon et à la police municipale de St Denis pour la sécurisation du passage du rondpoint.
- Ecoles Fleuries : en lien avec le projet d'école (aménagement de l'école)  
2 enseignantes (CP et CE2) inscrites initialement au concours « écoles fleuries » mais rejointes par l'ensemble des classes de l'école, tous les élèves à des degrés divers ont participé au fleurissement de l'école et à la création d'un potager. M. Giraux est venu constater l'embellissement de l'école le jeudi 16 juin dernier. Suite à la réunion du jury, le 29 juin, nous recevons ce jour, de la part de M. Giraux :

- **Le Prix des Jeunes Jardiniers avec les encouragements du Jury,**

- Des petits lots (graines et arrosoir). Cette action devrait être reconduite l'an prochain, mais il sera nécessaire de limiter les ambitions de chacun (Evocation des carrés potagers de la maternelle).

L'arrosage des plants et du jardin pendant l'été est à l'étude. On envisage une gestion partagée entre le centre de loisirs et les élèves.

On regrette cependant le vol, certes marginal, de plantes (sauge mauve) ou l'arrachage de petites fleurs dans des jardinières, en dehors des temps scolaires. Ces méfaits sont également constatés au niveau de la commune.

Un remerciement à l'association FCPE pour l'ensemble des plantes, arbustes et pots obtenus auprès des entreprises contactées. Un remerciement aux généreux donateurs, professionnels et parents.

A noter cependant, le report de la plantation de l'Olivier demandé par l'association (cf § 4 -manifestation),

#### 4. Coopérative scolaire et manifestations :

- Coopérative Scolaire :

1. Rapide bilan de la fête de l'école, bénéfices de 6 174 € dont 3 670 € pour l'école élémentaire. Fête organisée conjointement avec l'école maternelle et l'une des 2 associations de l'école -le groupement de parents indépendant-.
2. La constitution en association permet de fait l'organisation d'évènements gérés exclusivement par les parents d'élèves sans implication directe des élèves, pour la collecte de fonds (photographies de fratries, organisées l'an passé par l'association des Parents d'Elèves Elus).  
Ainsi, comme l'an passé, seule la photographie scolaire sera organisée au sein de l'école comme le stipulent les textes réglementaires (BO du 12 juin 2003). La photographie d'identité n'est admise que si elle répond aux besoins de l'établissement. *Date arrêtée au jeudi 22 septembre.*

- Manifestations :

1. Spectacle chanté, par cycle, initialement prévu en février et juin, annulé.
2. Fête de l'école :  
Une date retenue, le vendredi 17 juin dernier, autorisations obtenues de la part de l'Education Nationale et de la Commune de Sandillon. Evocation de l'épisode caniculaire de cette journée -épisode

identifié « jaune » donc sans remise en cause des manifestations publiques programmées (pas d'arrêté préfectoral publié)-.

Evocation également de la situation sanitaire au regard de la manifestation programmée lors de la veillée de Noël, avec la modification de la gestion de la crise sanitaire (évolution des protocoles sanitaires) ... plus de restriction de port du masque, plus d'interdiction d'organiser des goûter au sein de l'école, donc à fortiori, de participer à un regroupement festif public.

Un remerciement tout particulier aux agents municipaux pour leur collaboration, montage et démontage des barnums, et à M. Techer pour la sécurité et M. Dubois pour la formation « es barbapapa ».

3. Réunion des nouveaux parents : ce jeudi 30 juin, avec interventions de M. Delplanque, des représentants des 2 nouvelles associations de parents d'élèves. Des parents très nombreux (distribution d'un flyer avec la petite liste de fournitures scolaires demandée à l'entrée au CP, au CE1).
4. Annulation de la cérémonie traditionnelle pour le départ des CM2, du fait du nombre d'absents. Remise des calculatrices initialement prévue le 28 juin dernier reportée au samedi 3 septembre prochain, à 11 heures.
5. Annulation et report de la plantation de l'olivier (cf § 3) initialement prévue le vendredi 1<sup>er</sup> juillet dernier. Date de report inconnue à ce jour.

#### **5. Classe de découverte :**

Tous les CM2 de Sandillon, sauf 8 élèves, sont partis à Lans en Vercors du 19 au 26 juin dernier. Préparation en amont de ce séjour par Mmes Maire et Morin, enseignantes de ces 2 classes.

Ces 8 élèves ont été accueillis dans la classe de Mme Citérin.

Malheureusement, Mme Maire s'est avérée positive d'où la nécessité de missionner une autre enseignante, Mme Aymond qui s'est organisée dans la journée et que nous remercions vivement...Remerciement également à Mme Morin, pour son aide. Une précision concernant le choix du maintien du départ des élèves, car la situation sanitaire n'était pas alarmante (2 cas positifs dans la classe de M. Albert et 1 enseignante Mme Soulas). A noter, tous les élèves partants ont effectué un auto-test avant le départ.

Un remerciement tout particulier à Mme De Nadaï, Inspectrice de l'Education Nationale, Messieurs Juteau et Delplanque, pour la gestion de la situation.

Coût du séjour : 520 € pour 580 €

Participation du département : 52 €

Mairie / Famille se partagent le reste à hauteur de 50 % pour chacune des parties soit 466 € : 2 soit 233 € (pour 264 € demandés initialement).

Le CCAS a pris en charge le financement du séjour pour 5 élèves.

Les 4 enfants qui se sont avérés positifs au covid ont fait l'objet d'un rapatriement par des parents pour 2 d'entre eux, et pour les 2 autres ils ont bénéficié d'un rapatriement sanitaire. Les frais de séjour ont été calculés au prorata de la durée de celui-ci.

Mme Morin termine ce point en décrivant les activités proposées aux enfants lors de ce séjour et redit la réussite de ce séjour.

#### **6. Stage de réussite éducative :**

Pas de session en juillet. 2 stages organisés du 25 au 30 août prochain, pour les élèves identifiés par leurs enseignants

- CM1 -de 8 h 45 à 11 h 45- à l'école,
- CM2 – de 9 à 12 h- au collège au collège Val de Loire.

#### **7. Budget, entretien et travaux.**

- Budget investissement :

VPI de Mme Maire changé aux vacances de Pâques, en prévision le remplacement du VPI de Mme Franzin.

L'installation de la classe numérique (équipements en attente : portables et tablettes) devrait être effective, début octobre, avec le déploiement du WIFI et la configuration d'un ENT.

- Entretien :

Des petits soucis lors de cette dernière période, liés au changement de personnel. Mais, toujours des réponses rapides de la part des personnels dédiés. Envoi des travaux d'été en cours de rédaction. Merci aux agents municipaux.

- Travaux :

Installation de vantaux mobiles en remplacement des châssis fixes dans la classe de Mme Citérin, en prévision de l'installation des capteurs de CO2.

Un grand merci pour le personnel des services du Bâtiment et des Espaces Verts pour leur réactivité, pour donner suite aux demandes d'interventions.

## 8. Santé, Prévention et sécurité.

Santé :

- Point sur la situation Covid, à la suite du retour de classe de découverte, effectué journalièrement et renvoyé aux autorités compétentes.  
Nombre d'élèves cas positifs : 12/25 chez Mme Maire, 9/25 chez Mme Morin et 4/11 chez Mme Citérin. Un remerciement aux instances de l'Education Nationale pour la mise à disposition d'un remplaçant sur la classe de Madame Morin (limitation du brassage).  
Nombre de boucles : 5 (plus 3 débutées ce jour)

Sécurité :

- Les différents exercices ont été menés dans les différents domaines (3<sup>ème</sup> alerte incendie avec utilisation d'un appareil produisant de la fumée). Echanges quant au vécu de cette mise en situation par les élèves.

## 9. Questions diverses :

### • Questions des parents aux enseignants :

- Envoi du compte-rendu du conseil d'école à tous les parents : actuellement affichage dans le panneau extérieur. Pas d'opposition à la transmission sous format numérique, dès la mise en place de l'ENT. Dans l'attente, la consultation de ce document sur le site de la mairie est toujours possible.
- Les jouets à l'école : Avec le retour du beau temps, mise à disposition de jeux de cour (jeu de 7 familles, puissance 4, qui est-ce, jeu de dames). Emprunt possible de jeux coopératifs auprès de l'OCCE. Les petits jouets rapportés par les élèves sont sous leur responsabilité (actuellement en vogue, les toupies après les cartes). La question de leur interdiction pourra être évoquée lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école avec l'actualisation du règlement intérieur de l'école à prévoir lors du premier conseil d'école, pour validation. Investissement à prévoir en termes de petits équipements -notamment balles souples-
- L'apprentissage des langues étrangères (Précisions données par Madame l'Inspectrice sur le programme EILE): sondage des besoins dans toutes les classes à partir du CE1 concernant la possibilité de participer, en dehors du temps scolaire, à des cours d'enseignement en langue étrangère dispensés par des professeurs qui viennent ou ont vécu dans les pays concernés (Portugal, Maroc, Italie, Turquie, Serbie...). La qualité pédagogique de l'enseignement dispensé est vérifiée par l'Education nationale. Ce sondage qui vous est transmis vise à établir les besoins à l'échelon départemental. Cela ne signifie pas forcément que des cours seront implantés dans notre école. Ce sont les ambassades et les consulats des pays concernés qui mandatent le professeur. L'implantation des cours dépend donc de leur possibilité également.

### • Questions des parents à la municipalité :

Temps périscolaire :

Conditions d'accès au coin calme, climatisé : pas de condition particulière, chaque enfant peut en bénéficier.

Encadrement : Suite aux incivilités : rappel à l'ordre et recrutement de nouveaux animateurs, recrutement de davantage d'animations sportives proposées aux élèves. Programmation d'activités 3 jours/ semaine. Départ en formation d'un animateur et de M. Techer, ciblée sur le harcèlement. Souhait de remettre en place les A.R.S à la rentrée, si la situation sanitaire le permet. Conception d'une charte comportementale par les animateurs.

Restaurant scolaire : Evocation d'une charte pour les encadrants et challenge enfants cycle 3.

Tarification des services : tarification sociale (engagement pris avec la CAF), à partir d'octobre-novembre 2023, après une année de simulation

Aménagement de la cour : équipement de bancs dans la « cour des petits », similaire à celle des grands.

Equipement en lien avec la sécurité : fixation d'un soufflet sur la porte d'entrée de la classe de Madame Soulas, par principe de précaution.

Aide aux devoirs : Mise en place au retour des vacances de Pâques, avec gratuité de ce service. Remerciements à la mairie, aux enseignants volontaires. Volonté de reconduire ce service, à condition qu'il y ait des professeurs des écoles volontaires pour encadrer ce service, qui deviendrait « payant ».

Circulation aux abords de l'école : réponse favorable donnée à la suggestion des parents quant au garage des voitures « en marche arrière » sur les parkings à proximité de l'école. Réflexion quant à la signalétique (panneaux).

## 10. Constitution du bureau de vote :

Elections des parents d'élèves le vendredi 7 octobre 2022

Bureau de vote :

1 Président : Mme Lemêle-Ferré, Directrice.  
2 assesseurs : Mmes Laouizeb, Cerquiera-Moreau, Parents d'élèves élus.  
1 DDEN : M. Giraux

Pour faciliter les échanges, dans la mesure du possible et par souci d'égalité de traitement, souhait de réunir systématiquement les 2 groupements de parents, lors des rendez-vous. Souhait formulé par la Directrice de limiter l'utilisation de la salle des maîtres -évocation du droit de réserve-. Intervention de Mme De Nadaï qui rappelle la fonction de ce lieu. Elle émet donc un avis défavorable quant à l'accès de cette salle aux parents. M. Juteau, Maire, rappelle que la mairie peut mettre à disposition une salle.

*Pour conclure :*

Mme Lemêle remercie :

- Madame Citérin qui a assuré l'intérim de direction pendant son absence
- Les Parents d'élèves, les Enseignants, Monsieur le Maire, les représentants de la Maire et les agents municipaux ainsi que tous les partenaires au service de l'école pour leur engagement tant sur le temps scolaire que « hors-temps » scolaire, qu'il convient de conjuguer avec la vie personnelle de chacun.

Mme De Nadaï, Inspectrice de l'Education Nationale, souhaite également remercier :

- Les enseignants pour leur engagement ;
- Mme Aymond pour son remplacement au pied levé, lors de la classe de découverte ;
- La municipalité pour son soutien à l'école ;
- Les parents d'élèves élus pour leur engagement et leur positivité. Elle s'étonne cependant de la présence d'un nombre supérieur de parents au regard du nombre de classes. Elle rappelle que le conseil d'école est une instance régie par un règlement intérieur adossé au code de l'Éducation qui a valeur légale et réglementaire. Ne peuvent y siéger que les parents élus et leur suppléant. Ne peuvent y intervenir que les parents élus titulaires -ou leur suppléant en cas d'absence du titulaire-. Elle regrette également l'envoi à Madame la directrice d'un courriel maladroit voire malvenu émanant de parents d'élèves élus. Elle rappelle la nécessité de soigner la qualité relationnelle. Le principe de bienveillance s'impose à chacun : mairie, enseignants mais également parents.

**Bonnes vacances à tous et rendez-vous pris pour le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8 h 30, pour la rentrée.**

**Prochain conseil d'école : avant le 22 octobre 2022**

**La séance est levée à 20 heures 15**

Le lundi 4 juillet, à Sandillon,

Les secrétaires de séance :

La directrice de l'école, présidente de séance

